

Nombre des membres

Afférents au Comité Syndical	En exercice	Qui ont pris à la délibération
66	66	65

Objet de la délibération :
ELECTION DES VICE-PRESIDENTS
 Numéro de la délibération : 2020 019

Date de la convocation :
 04 septembre 2020

Date d'affichage :
 04 septembre 2020

L'an deux mille vingt et le quatorze septembre à vingt-heures-trente, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Bretagne d'Armagnac, Grande rue, D29 32800 Bretagne d'Armagnac, sous la Présidence de Monsieur Gérard Bezerra.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-1 à 3

Vu la délibération du comité syndical fixant le nombre de vice-présidents à 3 M. le Président rappelle que l'élection des vice-présidents intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Président. Les vices présidents adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier Vice-président. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Présents :

- Délégués de la commune de BEAUMONT :
 - Madame Annie DHAINAU
 - Monsieur Mathieu LAFFORGUE
- Délégués de la commune de BRETAGNE D'ARMAGNAC :
 - Monsieur Michel CARRE
 - Monsieur Frédéric THIMOTHEE
- Délégués de la commune de CASTELNAU D'AUZAN LABARRERE :
 - Monsieur Lucien LABARBE
 - Monsieur Joël SAINT MARTIN
- Délégués de la commune de CAZENEUVE :
 - Madame Martine LABORDE- NOYER
 - Monsieur Edouard DONA
- Délégués de la commune d'EAUZE :
 - Monsieur Michel GABAS
 - Madame Geneviève ARSLANIAN
 - Madame Nadine MONGIS
 - Monsieur Christophe QUINTILLA
 - Monsieur Joël ESPIAU
 - Monsieur Michel LABURTHE
- Délégués de la commune de FOURCES:
 - Monsieur Daniel BELLOT
 - Monsieur David ALBINET
- Délégués de la commune de GONDRIN :
 - Monsieur Christophe BEGUE
 - Monsieur Jean Pierre TOURNE
- Délégués de la commune de LAGRAULET DU GERS :

- Monsieur Wilfried LUSSAGNET
- Monsieur Aimé ELLENA
- Délégués de la commune de LARRESSINGLE :
 - Monsieur Xavier FERNANDEZ
- Délégués de la commune de LARROQUE SUR L'OSSE :
 - Madame Patricia ESPERON
 - Monsieur Joël DUBOUCH
- Délégués de la commune de LAURAET :
 - Monsieur Jean Pierre MAO
 - Monsieur Jérôme MEUROUS
- Délégués de la commune de MONTREAL DU GERS :
 - Monsieur Gérard BEZERRA
- Délégués de la commune de MOUCHAN :
 - Monsieur Robert FASOLO
 - Madame Valérie LANEQUE
- Délégués de la communauté des communes du Grand Armagnac :
 - Monsieur Henri SCARAVETTI (BASCOUS)
 - Madame Régine NEGRINI (BASCOUS)
 - Monsieur Gérard GOURGUES (BRETAGNE-D'ARMAGNAC)
 - Madame Roselyne PENA (BRETAGNE-D'ARMAGNAC)
 - Monsieur Philippe BEYRIES (CASTELNAU D'AUZAN-LABARRERE)
 - Monsieur Alain PHILIP (CASTELNAU D'AUZAN-LABARRERE)
 - Monsieur Jérôme CAZES (COURRENSAN)
 - Monsieur François ROBERT (COURRENSAN)
 - Monsieur Jean Pierre RENARD (EAUZE)
 - Madame Huguette BRIANE (EAUZE)
 - Madame Marie-Claire COLLADELLO (EAUZE)
 - Madame Marion PETITJEAN (EAUZE)
 - Monsieur Franck FALTRAUER (EAUZE)
 - Madame Hélène TUMELERO (GONDRIN)
 - Monsieur Guy BOUE (GONDRIN)
 - Monsieur Bruno CAZZOLA (LANNEPAX)
 - Monsieur Michael LAFORE (LANNEPAX)
 - Monsieur Pierre LAMORT (NOULENS)
 - Madame Delphine LACAVE (RAMOUZENS)
 - Monsieur Georges Manuel DURAND (RAMOUZENS)
 - Monsieur Stéphane GIACOMAZZI (SEAILLES)
 - Madame Amandine CHIVA (SEAILLES)
- Délégués de la commune de la communauté des communes de la TENAREZE :
 - Monsieur Nicolas MELIET (LAGRAULET)
 - Madame Laureta GAUCHE (LAGRAULET)
 - Monsieur Roland AXMANN (FOURCES)
 - Madame Elisabeth TOURNIER (FOURCES)
 - Madame Valérie DELLA VALLE (LARROQUE SUR L'OSSE)
 - Madame Marie-Clémence LABORDE (CAZENEUVE)
 - Monsieur Jérôme JAUMAIN (CAZENEUVE)
 - Monsieur Pierre MINIAYLO (LAURAET)
 - Monsieur Miloud BENJADDI (LAURAET)
 - Madame Nelly DESPAX (MONTREAL)

Excusés remplacés par :

- Madame Christiane MONDIN (SEAILLES) remplacé par M. Charles Eric

Excusés ayant donnés procuration :

- Madame Nicole PINSOLLES (LARROQUE SUR L'OSSE) ayant donné procuration à Mme Esperon Patricia
- Michel JORIEUX (EAUZE) ayant donné procuration à Mme Gasc Isabelle
- Monsieur Gérard CECEILLE (LARRESSINGLE) ayant donné procuration à M. Fernandez
- Monsieur Sébastien LANSMANT(MONTREAL) ayant donné procuration à Gérard Bezerra

Absent :

- Monsieur Jérôme MONTARET (NOULENS)

Election du Premier vice-président :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 65
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 65
- majorité absolue : 33

Ont obtenu :

Mme ARSLANIAN : 64 voix

Mme ARSLANIAN GENEVIEVE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) Premier vice-président.

Election du second vice-président :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 65
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 65
- majorité absolue : 33

Ont obtenu :

- M BEGUE Christophe : 61 voix

M BEGUE Christophe ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) Second vice-président.

Election du troisième vice-président :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 0
- bulletins blancs ou nuls : 65
- suffrages exprimés : 65
- majorité absolue : 33

Ont obtenu :

- M CAZES : 61 voix

M. CAZES ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) Troisième vice-président.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à BRETAGNE D'ARMAGNAC, le 14 septembre 2020,

Le Président,

